

L'arbre né de deux racines

Autor(en): **Wenger, Susanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-852890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'arbre né de deux racines

Il y a 20 ans, la fusion des associations d'infirmières et d'aides familiales a fait surgir l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile dans notre système de santé. Eva Segmüller et Stéphanie Mörikofer, anciennes présidentes, se souviennent.



Lorsque la politique était encore un domaine largement réservé aux hommes: Eva Segmüller, présidente fondatrice de l'ASSASD, dans son rôle de conseillère nationale. www.die-politik.ch

La nouvelle fut annoncée le 25 novembre 1994. Grâce à la fusion de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC) avec l'Association suisse des organisations d'aide familiale (ASOAF), la grande Association suisse des services d'aide et de soins à domicile à but non lucratif (ASSASD) était née, regroupant ainsi les services de soins et les prestations ménagères.

But de la nouvelle entité: la promotion de l'aide et des soins à domicile, la création d'un réseau pour professionnels et prestataires ainsi qu'une visibilité de l'Association faitière au niveau national. Depuis plusieurs années déjà, des efforts étaient entrepris pour mieux coordonner les nombreux services ambulatoires créés au fil du temps. Les cantons et les communes ont été les pionniers du regroupement. Eva Segmüller, la première présidente de la nouvelle ASSASD, était une personnalité politique expérimentée, efficace et polyglotte. La St-Galloise avait été conseillère nationale de 1979 à 1995 et première présidente du parti démocrate-chrétien de Suisse de 1987 à 1992. Elle se rappelle que l'impulsion décisive a été donnée par la nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LaMal) entrée en vigueur en 1996.

Neuf francs de l'heure

Cette loi a rendu l'assurance-maladie obligatoire en Suisse et a reconnu les soins à domicile prescrits par ordonnance médicale comme prestation obligatoire pour les caisses maladies. Eva Segmüller précise qu'auparavant, les participations des caisses maladie aux coûts des soins à domicile étaient basées sur des accords volontaires: «Elles variaient alors fortement.» Stéphanie Mörikofer confirme, en se rappelant que l'association argovienne encaissait neuf francs par heure de prestation fournie. Membre du parti radical et ancienne conseillère d'Etat (elle a été première femme au gouvernement du canton d'Argovie) Eva Mörikofer a remplacé Eva Segmüller à la présidence de l'Association de 2002 jusqu'en 2011.

Rétrospectivement, en considérant l'évolution démographique, les deux présidentes constatent l'importance qu'a pris l'ASSASD. «Le principe «soins ambulatoires avant soins stationnaires» s'est développé rapidement», dit Eva Segmüller. Le monde politique y voyait un moyen de réduire les coûts. A l'époque, la représentante du parti démocrate-chrétien au Parlement s'est battue avec succès pour que les prestations de soins soient reconnues et prises en charge par les caisses maladies. Pour elle, l'inclusion de l'aide et des soins à domicile dans la LaMal a largement contribué à l'acceptation de la loi – à 51,5 % des votes – par le peuple. Une loi acceptée du bout des lèvres, donc! Sur le plan national, les prestations ménagères des soins à domicile sont restées en marge de la loi. Stéphanie Mörikofer constate néanmoins que «grâce à la LaMal, l'ASSASD fait partie du système de santé publique. Ce qui a provoqué dans la profession une évolution considérable.» Il fallait donc, précise Eva Segmüller, adapter les structures: «L'organisme compétent, l'Office fédéral des assurances sociales, exigeait un seul interlocuteur. Nous nous sommes alors fait violence et avons fondé la nouvelle structure.»

«On ne peut plus s'en passer»

La fusion a fait du bruit. 700 organisations locales se sont regroupées dans la nouvelle ASSASD. Le journal zurichois «Tages-Anzeiger» parle d'une «étape importante dans le développement des services ambulatoires». Tout en rapportant que la fusion ne s'est pas faite sans heurts partout,

car il fallait vaincre «quelques réticences». En effet, l'enthousiasme général était parsemé du scepticisme de certaines associations cantonales, qui mettaient en doute la nécessité de la nouvelle entité dans une Suisse fédéraliste. «Il fallait convaincre!» se rappelle Eva Segmüller. Il fallait également unir les deux professions des infirmières diplômées et des aides familiales, en tenant compte de leurs formations respectives et de la perception de leur travail. Lors des premières réunions, les deux groupes étaient assis à des tables différentes.

Mais l'intégration a eu lieu: «Nous sommes vraiment devenus une seule association, ce qui me procure encore aujourd'hui une immense satisfaction», précise Segmüller. En examinant les 20 dernières années, le bilan des deux présidentes est largement positif, malgré les ressources limitées de l'Association faîtière. Au début, le financement des activités était loin d'être assuré. Mais l'Association s'est rapidement établie dans l'esprit des gens, devenant indispensable. Le premier congrès a eu lieu en 1997, placé sous le slogan «Spitex im Trend, Trends für Spitex».

«Depuis la fondation de l'ASSASD, beaucoup de choses se sont passées», dit Stéphanie Mörikofer. Elle parle d'une professionnalisation des métiers, «impensable lors de la fondation», au niveau des finances, des structures de gouvernance interne et du travail quotidien: «Les exigences n'ont cessé d'augmenter et le contrôle de qualité est devenu essentiel.»

Gros dossiers, études et lobbying

Pour Stéphanie Mörikofer, aucun des secteurs de la santé publique n'a connu un développement aussi rapide. Elle cite le président d'une association locale disant qu'il avait commencé son mandat comme président d'une organisation caritative pour se retrouver directeur général d'un prestataire de services. Les deux présidentes soulignent que l'association faîtière a, dès le début, soutenu le développement des associations cantonales et des organisations de soins, se vouant inlassablement à leurs intérêts. Dans ce contexte, elles citent l'introduction de l'outil RAI-Homecare, «un gros dossier», l'influence exercée lors du nouveau régime de financement des soins et l'arrivée de sujets d'actualité. «Tout le monde parle des proches aidants aujourd'hui», dit Mme Mörikofer. «Mais c'est notre association faîtière qui a été la première à lancer la thématique avec une étude à grande échelle.» Les deux présidentes reconnaissent que les succès sont dus également au secrétariat central, qui a fourni un travail remarquable. Elles disent devoir une fière chandelle à Beatrice Mazenauer, secrétaire générale de longue date et juriste.

Eva Segmüller (83 ans) et Stéphanie Mörikofer (72 ans) sont aujourd'hui à la retraite, mais toujours actives. Eva

Segmüller souhaite se retirer progressivement. «Ce n'est pas parce que je suis fatiguée. Il faut tout simplement savoir s'arrêter au bon moment.» Les deux femmes très engagées, suivent encore les activités de leurs associations avec un vif intérêt, mais sans se perdre dans les détails. En 2011, Stéphanie Mörikofer a remis la présidence de l'Association à l'actuel président Walter Suter. Elle est heureuse de savoir que l'ASSASD est devenue un des piliers de la santé publique suisse, répondant aux besoins et tenant compte des coûts. Elle ne cache pas que la professionnalisation a aussi un revers. L'organisation à but non lucratif doit minutieusement rendre compte de son activité, toujours exposée à la pression, que ce soit sur le temps ou sur les coûts. «On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre», dit de manière pragmatique Stéphanie Mörikofer. «Par le passé, on avait peut-être plus de temps pour les relations interpersonnelles. Aujourd'hui, l'aide des proches et du voisi-

nage ainsi que des visites à domicile des aînés, importantes sur le plan social, peuvent compléter le travail de l'Association.» Eva Segmüller considère que

«Il fallait convaincre!»

Eva Segmüller, la première présidente de l'ASSASD

donner une visibilité à l'ASSASD et à son travail indispensable reste une tâche constante: «Il faut que les gens ne pensent pas uniquement médecin et hôpital quand on mentionne le système de santé publique. Ceux qui exigent des économies doivent se demander s'il faut plutôt investir dans d'autres EMS. Cela coûterait bien plus cher.» Et la présidente fondatrice de conclure: «Nous vivons de plus en plus longtemps. Mais tous n'ont pas la chance de rester en aussi bonne santé que moi!»

Susanne Wenger

Votre partenaire pour toutes les questions d'hygiène:

- Cours d'hygiène 2015 pour les personnes du domaine médical
- Cours d'hygiène intensif
Giffers: 22-23 octobre
- Audits
- Requalification de stérilisateur

der Link zur Hygiene | le lien vers l'hygiène

www.hygienepass.ch


ALMEDICA
MEDICAL DIAGNOSTICS & HYGIENE
Almedica SA
Hauptstrasse 76
3285 Galmiz
Tél. 026 672 90 90
office@almedica.ch

Produits actuels et offres spéciales
dans notre shop internet sous www.almedica.ch